



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 14 décembre 2023

Procès-verbal approuvé le 14 mars 2024

PRESENTS	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Sandrine AMSTUTZ, Maïtena ARMAGNAGUE, Daphné BAVELIER, Kerstin BRINKMANN, Edith CAMPOS, Hélène DELAGE, Eloïse DIAS, Maximilian HAAS, Neele HEISER, Marco HESSELS, Rita HOFSTETTER, Clara KULICH, Fleur LEJEUNE, Semen MANKIN, Gaëlle MOLINARI, Séhélia MOREAU, Darius NADJAFI, Manuel PERRENOUD, Yoanna SANCHEZ, David SANDER, Kishen SENZIANI, Jérôme SIMONET
Ex officio	Lucie MOTTIER LOPEZ – doyenne, Maëlle LE POTTIER – administratrice, Valérie FAVEZ, Vera KOTTE, Aline MEYER, Pascale PASCHE-PROVINI – conseillères académiques
EXCUSES	
Membres du Conseil	Martin DEBANNE, Olivier DESRICHARD, Juan Manuel FALOMIR PICHASTOR, Maude SCHNEIDER
Ex officio	Vera KOTTE – conseillère académique
INVITES	
	Julie PERON (point n°4)

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 09.11.2023
2. Communications de la doyenne
3. Communications de l'administratrice
4. Approbation des modifications du règlement d'études du MAS FC en Neuropsychologie
5. Divers

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 09.11.2023

Le procès-verbal est approuvé.

2. COMMUNICATIONS DE LA DOYENNE

- *Mise à jour de la planification académique 2023-26*

- *Cérémonie des diplômes 2023*

Très belle journée !

- *Rectorat : Entrée en fonction de la nouvelle rectrice, Audrey Leuba, dès le 01.04.2024*

Edouard Gentaz, vice-doyen, a accepté de rejoindre l'équipe du nouveau Rectorat. Un ou une nouvelle vice-doyen.ne rejoindra le décanat dès le 15.07.2024.

- *Formation continue*

Une réflexion est en cours au décanat, portée par Germain Poizat, vice-doyen.

- Création d'un groupe de travail afin de clarifier toutes les procédures de **renouvellement professoral** et mettre à disposition des canevas d'aide à l'écriture des différents documents utilisés (CCH, ..).

- *Contrôle continu*

La doyenne présente les résultats du questionnaire. Au final, concernant la question de l'anonymisation (possible ou non), la réponse est NON à 67%. Des consignes spécifiques au contrôle continu seront ajoutées dans les directives concernant les évaluations pour 2024.

L'automatisation de l'anonymisation sur Moodle est en cours de développement par G. Ortoleva.

- *Préavis du Conseil participatif sur la planification académique*

Suite aux remarques transmises au décanat par le Conseil participatif, la doyenne souhaite clarifier le processus.

- Travail en GPA (des Sections) confidentiel
 - formalisation en CPA = rapport
 - Conseil participatif pour préavis
 - Vote Collège des professeur.es facultaire
 - Rectorat

A la question de savoir si le rapport de planification académique quadriannuel pouvait être diffusé à l'ensemble des collaborateur/trice.s de la Faculté s'agissant d'un document d'intérêt « public », il est répondu que oui, une fois validé par le Rectorat en fin de processus.

Arrivée N. Heiser

3. COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATRICE

- *Approvisionnement en électricité en cas de crise*

→ <https://www.ostral.ch/fr>

10 bâtiments de l'UNIGE concentrent 95% de la consommation de l'Université, dont Unimail, 4^{ème} derrière le CMU, Sciences et Dufour.

- Cafétérias

→ des plaintes concernant les repas à CHF 5-, peu copieux, ainsi que sur le service traiteur. Informé, SV GROUP a augmenté les portions du repas à 5 CHF et a indiqué qu'il n'était pas obligatoire de faire appel à son service traiteur.

- Personnel de l'Etat

Il sera désormais possible de travailler jusqu'à l'âge de 67 ans sur demande. Cette possibilité est déjà offerte au corps professoral après accord, toutefois, du Conseil d'Etat.

Les modalités (critères, délais,..) restent à fixer et le règlement du personnel de l'Etat devra être amendé. L'entrée en vigueur est prévue pour le printemps 2024.

4. APPROBATION DES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT D'ÉTUDES DU MAS FC EN NEUROPSYCHOLOGIE

Le MAS FC en neuropsychologie de l'Université de Genève a été accrédité par le Département fédéral de l'intérieur le 19 octobre 2022 avec 10 charges. Cela a entraîné des modifications substantielles du RE et des directives internes relatives à l'évaluation.

Les modifications sont pour l'essentiel :

- Durée des études : 8 semestres, 12 semestres maximum (en principe)
- Suppression du mémoire de fin d'études & ajout d'un cas écrit supplémentaire (soit 6+1)
- Critères d'admission : suppression du terme « motivation » remplacé par « expériences professionnelles ».

De nouvelles directives internes relatives aux critères de sélection des formateurs/trices dans le programme ont également été élaborées.

Soumises au vote, les modifications du RE du MAS FC en neuropsychologie sont approuvées à l'unanimité (22 voix).

Arrivée J. Simonet

5. DIVERS

Les représentant.es du corps étudiant au Conseil participatif souhaitent informer de la création d'une faïtière des associations étudiantes de la Faculté → le CAPSE (Conseil des Associations de Psychologie et des Sciences de l'Éducation). Ils indiquent se désolidariser de la faïtière des associations étudiantes de l'Université (CUAE) comme d'autres associations facultaires l'ont fait avant eux. Aujourd'hui la CUAE ne représente plus que les étudiant.es des Facultés de Lettres, Théologie, FTI et SDS.

Ils informent que la CUAE reçoit la totalité des subventions liées aux adhésions mais ne les redistribuent pas. Les étudiant.es ne s'y sentent plus correctement représenté.es. Un courrier a été envoyé au Décanat qui l'a transmis au Rectorat pour information. C'est sur suggestion du Rectorat que la faïtière CAPSE, actuellement en attente de statut, a été créée.

Ils indiquent également qu'ils porteront la question de la vie associative au niveau universitaire et de sa transparence devant l'Assemblée de l'Université.

GE/ 04.03.2024/ M. Philippe